



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E184901

VALABLE JUSQU'AU 30/09/2024

ÉDITÉ LE 23/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/01/2020

Forme juridique : SAS

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers : RC

Siret : 880 966 874 00013

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

APRIL 23044657115

Assurance Responsabilité Civile :

APRIL 23044657115

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Raison sociale : MAINTENANCE ENERGIES

10 ROUTE DE BORDEAUX
RD 935
65490 OURSBELILLE

Téléphone : 05 36 30 01 50

Portable : 06 19 92 85 55

Site Internet : www.maintenance-energies-65.com

E-mail : contact@maintenance-energies-65.com

Responsabilité légale :

MARIN DIDIER PIERRE PRÉSIDENT / DUCHEIN XAVIER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	07/07/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	07/07/2022
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	29/03/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	11/10/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	29/03/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	11/10/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.